

Monographie
de
St-Michel-de-St-Geoirs

André CHAVANT
1949 - 1950 - 1951

Madame Chavant, épouse d'André Chavant
Christiane Chavant
Clément Chavant } leurs enfants,

nous faisons don, à la Mairie de St Michel de St Géois
d'une monographie agricole de la commune.

Ce travail a été réalisé en 1949, 1950, 1951
par Monsieur André Chavant, instituteur à
St Michel de St Géois. Les élèves de l'école ont
contribué à ce travail en répondant, aidés en
cela par leurs parents, aux questionnaires élaborés
par leur maître, dans le cadre des programmes
scolaires : c'est donc un peu l'œuvre des habitants
des lieux

Mon mari et moi, avons été nommés à
St Michel de St Géois le 1^{er} octobre 1945. Ce n'était
pas notre premier poste, mais, mariés en avril 1945
c'était notre premier poste double. Nous avons
eu la satisfaction de travailler ensemble à
l'enseignement et à l'éducation des enfants
qui nous étaient confiés

Nous avons fait de notre mieux pour
inculquer des connaissances, mais aussi des valeurs
essentielles pour bien vivre, l'amour du travail
bien fait, l'honnêteté et la tolérance pour
les êtres et les idées, idéal de l'école laïque
et publique.

Si nous avons fait œuvre utile, c'est aussi parce que nous avons travaillé en plein accord et avec l'appui de tous les parents, soucieux de l'éducation de leurs enfants.

Nous avons eu d'excellentes relations avec toutes les familles. Nous avons enseigné pendant 10 ans, de 1945 à 1955, à St Michel. Nous avons partagé la vie des habitants du village, témoins de leur travail pénible, sensibles à leurs joies et à leurs peines. Nos enfants sont nés pendant cette période (1947 - et 1949) et ont vécu à St Michel leur petite enfance.

Nous avons gardé contact avec nombre de nos anciens élèves. Nous conservons un souvenir ému de ce "village des coteaux" et nous espérons que cette monographie intéressera ses habitants, actuellement et dans le futur.

Fait à Grenoble le 28 janvier 2015

E Chavant

Madame Chavant Antonine
59 Avenue Alsace Lorraine
38000 GRENOBLE

Monographie

Saint Michel de Saint Geoire

Saint Michel est une commune de 699 ha située en bordure du Bas-Dauphiné et limitée, au Nord par Saint Geoire qui l'enveloppe à la fois par l'Est et l'Ouest, au Sud-Est par Brion, au Sud et Sud-Est par Serre-Mérol et Guincieux. Notre commune est située à la limite de la plaine de la Bièvre et des Chambarants.

Etude historique

L'histoire de Saint Michel est peu précise faute de documents.

Jusqu'vers 1350 le canton de Saint Etienne de Saint Geoire est hérissé de châteaux fortifiés. Y eut-il un château à Saint Michel ? Au Nord-Est, à la limite actuelle de Saint Michel et de Saint Geoire, dominant le vallon qui emprunte la route de Saint Geoire à La Forteresse, existent quelques ruines que la population nomme le "château du Sublet" mais qui n'est jamais signalé dans les archives.

En 1375, Saint Michel est mentionné mais se nomme "Saint Michel de Fayn" ou "Saint Michel près de la tour". On trouve même "de la Faira". L'explication de ce terme est vraisemblablement dans l'idée de "fortière" ou dans celle de "bois", du vieux mot français "Faye" signifiant "lieu boisé".

Depuis 1606 Saint Michel dépend de l'archidiocèse de Bressieux avec Saint Geoire et Guincieux formant alors une seule paroisse avec Saint Etienne de Saint Geoire.

En 1698, les services de l'imposte foncier donnent 1792 habitants pour la commune de

S. Etienne de S. Geoirs (comportant S. Geoirs, S. Michel et Guinchoux) mais dans ce chiffre, les domestiques et les sans-foyers ont vraisemblablement été omis. Il est donc impossible de se faire une idée de ce qui était la population de S. Michel à cette époque.

En 1790, S. Michel est séparé de S. Etienne et forme une commune ayant sans doute, à peu de choses près, les limites actuelles.

Etude géographique.

Géographie physique

1: Relief. Le relief de la commune est très varié. Collines et combes au tracé sinuose donnent un profil tourmenté. L'altitude varie entre 500 et 700 m, avec des pentes irrégulières au pourcentage parfois très élevé.

2: Hydrographie. La commune n'a pas un système hydrographique très développé. Au fond de ses combes, coulent quelques ruisselets au débit assez faible, pouvant s'effrayer brutalement au moment des pluies d'automne ou de printemps. Ils recouvrent alors les prairies avoisinantes, leur donnant alors un sol humide où l'on trouve quelques carex. Le ruisseau de bâche Moirand n'est alimenté que par des sources à facile débit. Son lit est étroit et l'on peut l'enjamber sans grande difficulté.

Le ruisseau des Blaches a un débit plus important, bien que il soit, lui aussi, très irrégulier; mais son régime est appelé à baisser, car deux des sources lui assurant de l'eau en toute saison, viennent d'être captées afin d'alimenter le pays en eau potable.

La réunion de ces deux ruisseaux en forme un peu plus important: le ruisseau de S. Michel, qui va rejoindre celui descendu de Brion à la

tous n'ont aucune stabilité du point de vue agricole.

3% Climat

a) Faits observés: Une étude météorologique faite sur plusieurs années m'a permis de faire les observations suivantes.

Vents: Le vent dominant est le vent du midi. J'ai vu note 155 jours de vent du midi dans une année. C'est lui qui amène les pluies les plus fréquentes et les plus abondantes. Parfois et surtout en été, c'est un vent asséchant et les cultivateurs l'appellent le "vent blanc", lorsque il souffle avec violence pendant deux ou trois jours, puis se calme laissant le sol sec et poussiéreux.

La bise souffle également souvent puisque je l'ai observé jusqu'à 146 jours par an. Mais, avec la Matinière (ou vent d'Est), elle est l'assurance d'un beau temps. D'ailleurs si on peut la sentir sur les hauteurs ou sur les lourves, les cradets et les fonds des combes en sont protégé!

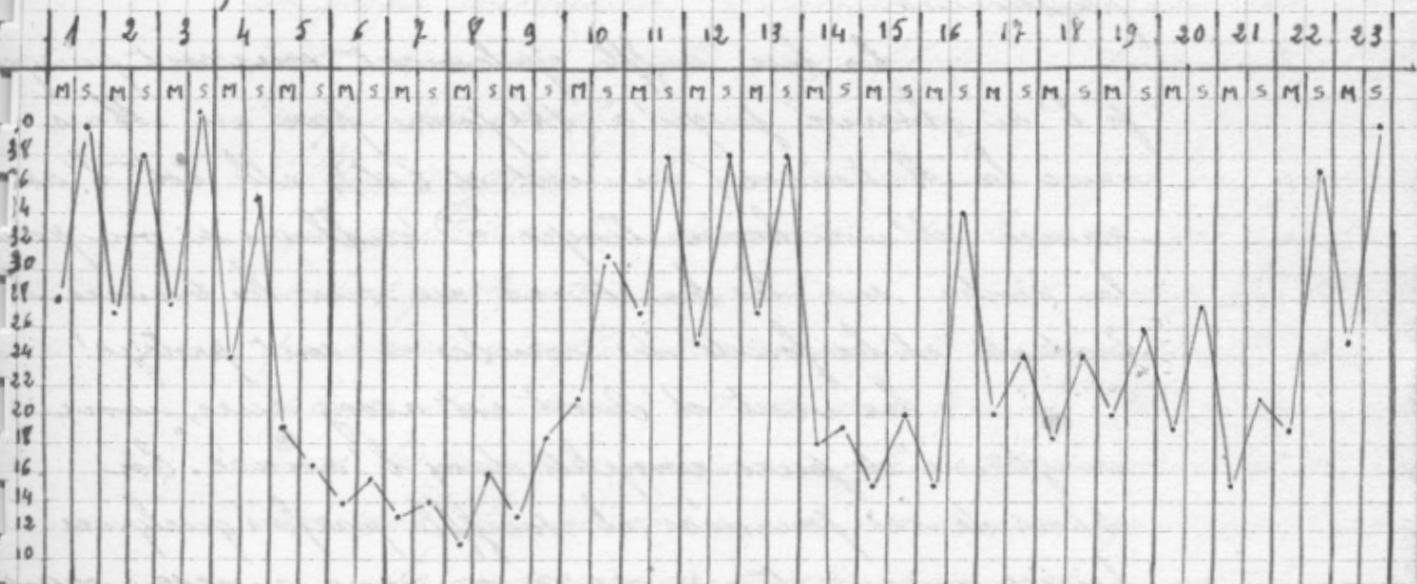
Le vent d'ouest est assez rare, une vingtaine de jours complets dans l'année. En dehors de ces journées, il souffle parfois quelques heures amenant un orage ou une averse, mais il est toujours de courte durée.

Température: Les gelées précoces d'automne ne sont pas à redouter, des brouillards épais occupant le fond des combes et les flancs des collines. Je n'ai jamais noté de gelée avant le mois de Novembre. Les gelées tardives de printemps sont beaucoup plus à craindre. En 1949 une forte gelée dans la nuit du 10 au 11 mai avait anéanti toute la production fruitière et les cultures précoces. En 1951 il a gelé dans la nuit du 5 au 6 mai, mais la saison étant tardive les arbres n'en souffrent pas en général donc, climat à printemps froid, et si il ya eu quelques soirs de

4 chaleur en mars ou avril, les récoltes sont parfois bien compromises du fait de gelées tardives.

Les hivers ne sont pas trop rigoureux, et la thermométrie descend rarement au dessous de -10° . Les chutes de neige ne sont pas importantes, elles varient entre 5 et 20 cm. L'enneigement est en général de courte durée à l'ouest (période de 5 à 8 jours) alors qu'à l'est la fonte est plus lente et la neige persiste 8 à 15 jours de plus.

Les étés ont parfois de fortes températures; on peut relever jusqu'à 40° , mais les écarts sont toujours assez grands entre le jour et la nuit, ainsi qu'entre des journées consécutives. Le graphique ci-dessous établi en juillet 1946 montre l'existence de ce double phénomène.



Les températures étaient relevées le matin à 6 heures, le soir à 13 heures 30. celle du matin n'est donc pas la température minima. Par conséquent les écarts entre le jour et la nuit sont encore plus grands que ceux représentés par le graphique.

: Pluies En 1946, année où j'ai journalièrement relevé les précipitations, la hauteur totale avait été de 727 mm repartis sur 114 jours. Juin avait été le plus humide avec 163 mm et décembre le plus sec avec 18 mm. La pluie la plus abondante avait été observée le 5 mai avec 51 mm.

Ces mois d'été démontrent les plus mauvaises parce qu'ils sont sujets à de violents orages donnant en quelques minutes une hauteur d'eau importante. Ces orages sont rarement accompagnés de grêle. Depuis 6 ans, je n'en ai vu qui aient détruit la production de frommes et de foires dans un quartier.

b) conséquences

Les printemps froids retardent considérablement le départ de la végétation. Au jardin les semis faits trop tôt ne donnent que des résultats médiocres et il n'est pas rare de voir des semis plus tardifs rattraper les premiers. La fenaison ne commence guère avant le 15 juin, par année précoce, et la moisson avant le 10 juillet. En 1951 elle n'a commencé que fin juillet, et à fin août, les avoines de printemps mûrissaient seulement.

Les cultivateurs redoutent les pluies de printemps qui refroidissent la température et risquent d'amener des gelées.

Le manque d'éclaircissement incite les agriculteurs à faire des avoines de printemps.

Il y a peu de vignes, le climat ne permettant pas une maturité assez précoce et assez régulière. Cette année, par exemple les bacos arriveront à faire à maturité au 1^{er} octobre.

Étude géologique.

La base de l'ensemble de la région est un socle de molasse d'âge tertiaire.

À la crête des "Arêts", au point culminant de la commune, des fouilles pour captage d'eau ont permis de constater des dépôts de molasses du miocène renfermant des fossiles marins, dépôts semblables à ceux du plateau de Chambord. Ces molasses sont formées de sables, cailloux agglomérés, argile, avec prédominance, selon les cas, de l'un de ces éléments. Cette formation a été bouleversée à la

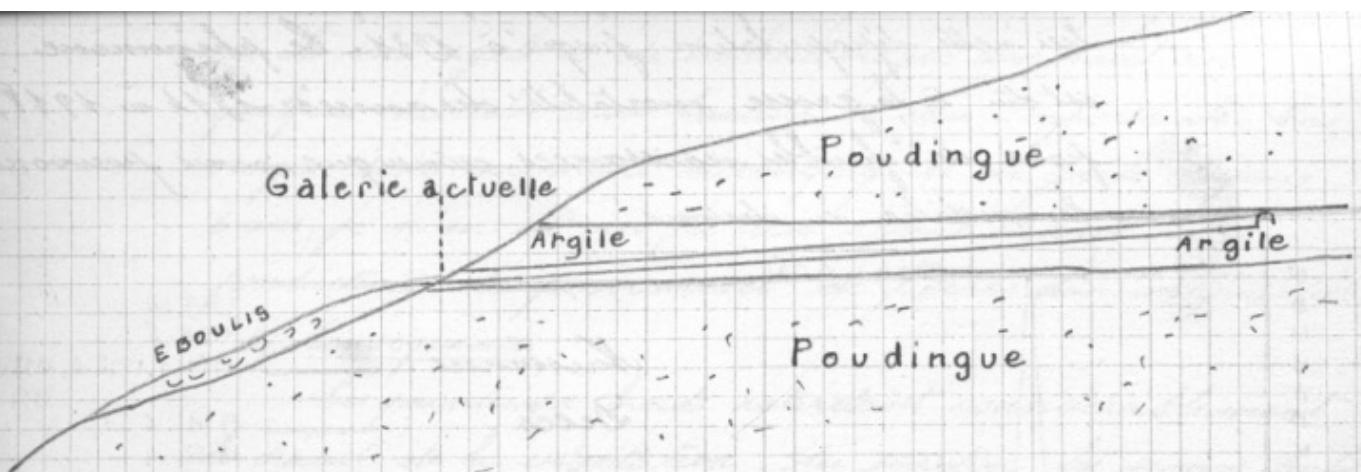
fin du tertiaire, au pliocène, par l'affaissement du Bas-Dauphiné.

Sur ce socle des formations superficielles très diverses transforment la valeur agricole du sol et donnent des terres très inégalement fertiles: sables, argiles, cailloux roulés, cependant que de nombreuses combes dues au travail des eaux donnent au pays son aspect tourmenté.

A l'appui de ceci je transcris une partie du rapport que Monsieur Blanchet, Docteur ès Sciences, Assistant de Géologie à la Faculté des Sciences de Grenoble, avait établi pour le projet d'alimentation en eau potable de la commune.

"La galerie établie à la partie supérieure d'une épaisse couche d'argile bleue, noire et jaunâtre renfermant quelques débris de coquilles très friables et indéterminables (Gastropodes) ainsi que de nombreux restes végétaux; à son extrémité qui est divisée en deux branches, la galerie atteint par son toit les poudingues de la mollasse à éléments relativement volumineux, caractère des assises supérieures du poudingue; l'eau arrive par le toit, elle provient donc d'une nappe aquifère qui existe au contact de la zone argileuse avec le poudingue miocène. Ces niveaux aquifères de ce type sont assez répandus dans la mollasse miocène, formation complexe qui constitue l'ossature de la région et qui comporte des sables et bancs de grès avec grand développement de poudingue plus ou moins consolidé, formé de galets roulés de quartzites à patine rouge, de granits altérés s'effritant à l'air, de jaspes et de calcaires noirs ou blancs.

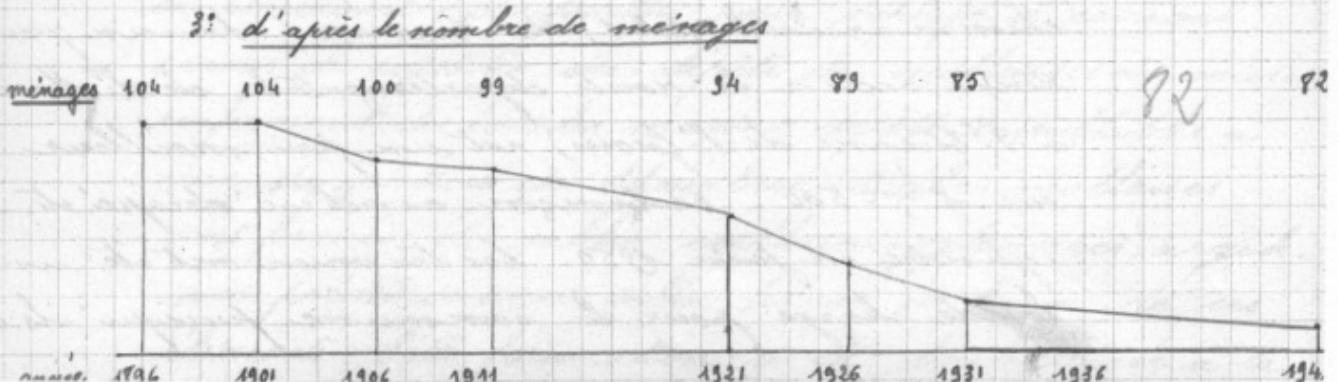
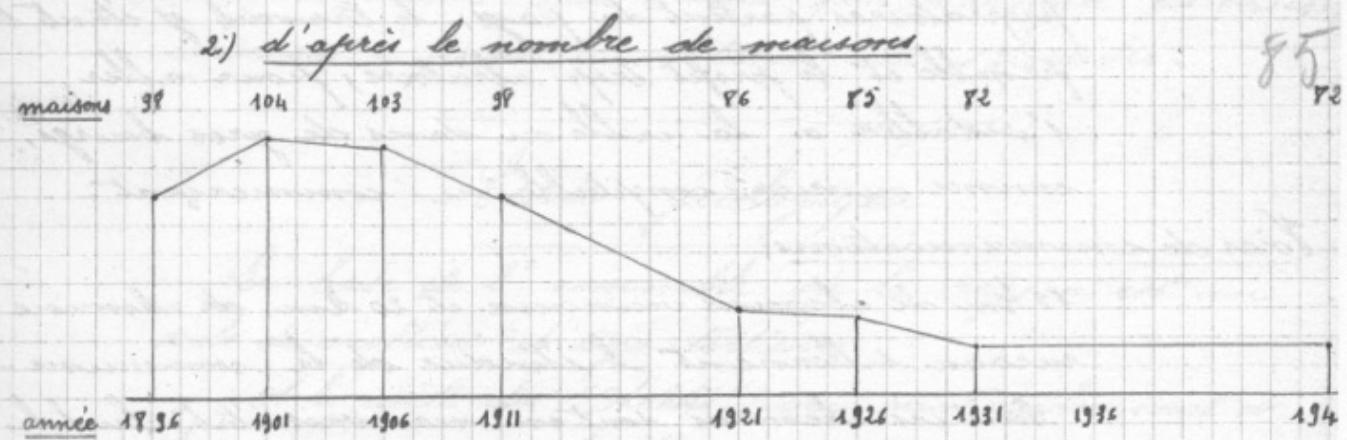
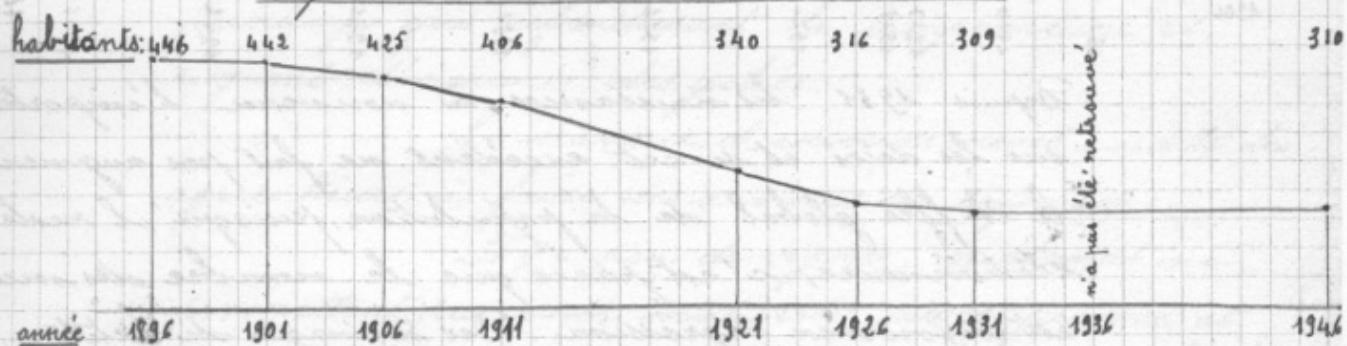
Ces bancs d'argile sont fréquents dans ces dépôts miocènes et ils déterminent à leur surface la formation de nappes aquifères qui alimentent à divers niveaux la plupart des sources de la région.



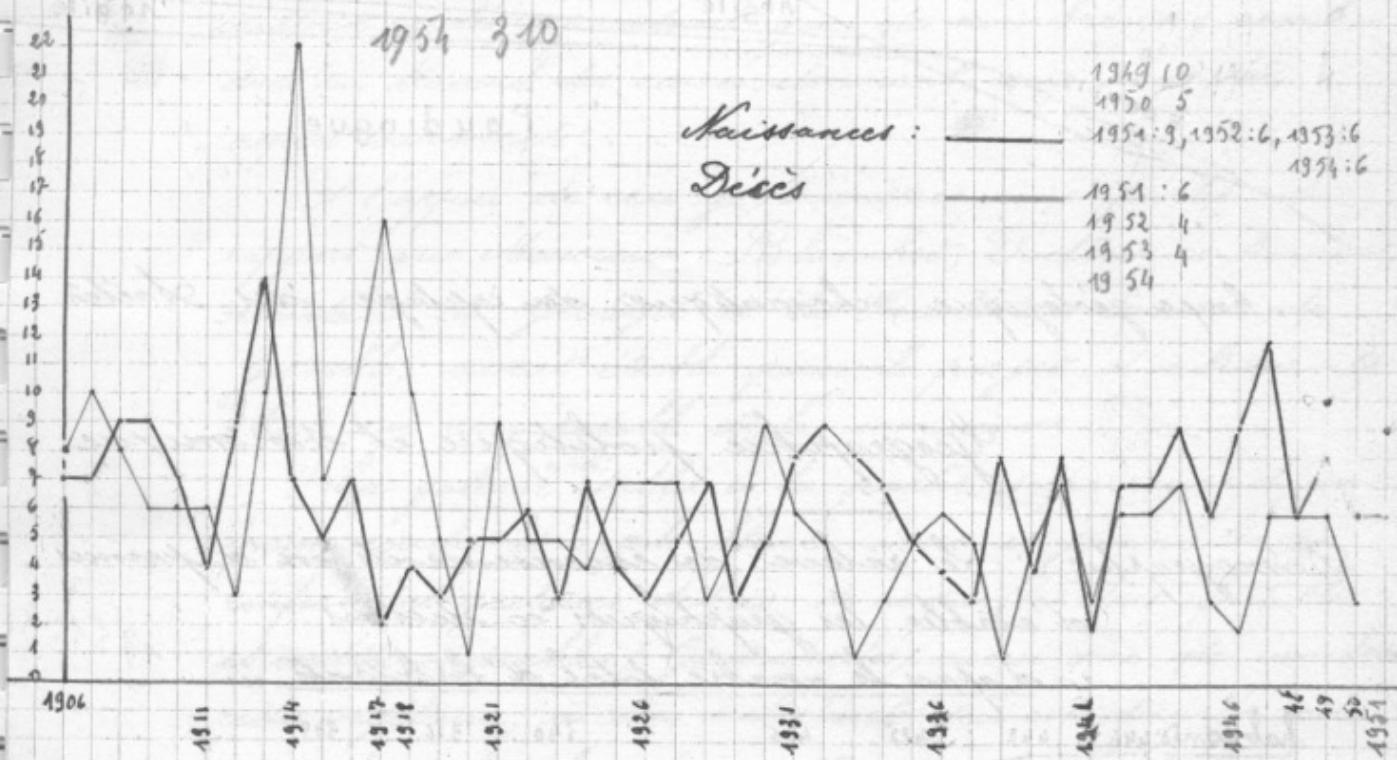
Coupe géologique schématique du capage des Arêtes

Géographie politique et économique

Démographie: Le relevé des recensements m'a permis d'établir les graphiques ci-dessous
1) d'après le nombre total d'habitants



L'examen de tous ces graphiques fait ressortir une très nette dépopulation jusqu'à 1931. Le phénomène est dû à la grosse mortalité des années 1914 à 1918, pour de faibles naissances puisque nous pouvons le constater ci-dessous.



Depuis 1931 les naissances à nouveau l'emportent sur les décès et, si cet excédent ne fait pas augmenter le chiffre global de la population, puisqu'il reste stationnaire, c'est parce que le nombre des ménages est toujours en régression. Des ménages de petits propriétaires partent du pays, le travail y étant trop pénible et le profit trop aléatoire, pour aller s'installer à la ville ou dans de gros bourgs, comme ouvrier, comptable ou commerçant.

Voies de communications

15 km de chemins vicinaux et 20 km de chemins ruraux sillonnent l'étendue de la commune. Tous ces chemins sont en mauvais état. Seul le chemin vicinal n° 1, des Roivoires (chemin qui donne accès à la route départementale de St-Herblain à St-Etienne de L'Geais) est un peu meilleur sur 1 km 500. Ce tronçon avait été 'décapé' et 'éboulardé' en juillet 1950. Les travaux ont été une lourde charge pour la commune puisqu'ils ont

atteint la somme de 300.000 francs. Malheureusement, les orages nombreux de cette année l'ont à nouveau ravagé, et d'ici un an, d'autres travaux seraient nécessaires. La municipalité a demandé à ce que cette route soit classée départementale. Cette idée avait été admise en 1939, mais la guerre a coupé court à toute réalisation.

Le chemin de St Michel de St Géois aux Arêts a été fait en 1937 par les habitants de ces hameaux qui n'étaient desservis que par un très mauvais chemin dont l'entretien était à peu près impossible.

Aujourd'hui encore, il existe 5 maisons qui n'ont aucun chemin carrossable.

Le cartronier travaille 3 jours par semaine et suffit à peine pour refaire les rigoles de la route principale.

Electrification: L'électrification s'est faite en 1927 et a été complétée en 1941. Aujourd'hui, toutes les maisons ont la lumière et même beaucoup, la force. Mais le réseau est défectueux et le transformateur ne suffit plus aux besoins des usagers.

eau potable: Jusqu'à cette année au mois d'avril, chaque maison ou chaque ferme, s'alimentait par ses propres moyens. Lesunes ont des sources assez abondantes, mais la majorité n'a que des sources à faible débit, ou des citerne devant à recueillir l'eau de pluie (eau des toits). Pour certains, la source la plus proche est à plusieurs centaines de mètres et le problème de l'eau potable a été souvent mis en question dans la commune.

Un droit de foulage avait été acheté aux Arêts, mais inutilisé. En 1838 avait été établi un projet d'alimentation en eau potable à l'aide d'une source située au lieu dit "Blessière" à 300m. environ au Sud-Ouest du hameau des Fourcaux. Mais celle-ci, au débit de 10 l. par seconde, située au fond d'un vallon, est contre-bas des

habitations à desservir, nécessitant l'installation d'un système élévatoire. Le projet n'a pas eu de suite. En 1946, avant de passer à sa réalisation, la Municipalité fait entreprendre des recherches dans la partie haute de la commune, au lieu dit les "Trêtais", à 3 km au Sud-Est du chef-lieu. À la côte 600 et tout autour de cette crête existent de nombreuses et abondantes sources. Des fouilles faites à partir de l'une d'elles, ont permis d'obtenir en 1947 un débit de 40 à 50 litres. Le débit a baissé par la suite; mais la possibilité de capturer 2 sources a permis un nouveau projet. Il est actuellement en voie de réalisation. Il s'effectue en 3 tranches.

1) La première consistait en un captage avec galerie de 70 m dans le poudingue et l'argile. Son financement a coûté 1.400.000 francs.

2) La deuxième tranche comprenait l'aménagement de l'eau par une conduite de 2 km, 300 environ, à un réservoir situé sur un autre coteau : "le Devet", et l'alimentation des bâtiments communaux.

Cette tranche a coûté 4.900.000 et a été partiellement réalisée en avril 1951.

3) Enfin la 3^e tranche prévoit la distribution à toutes les maisons par une conduite de 5 km, et la station de pompage utilisant l'eau de la Chassière (avant projet de 1937, légèrement modifié) comme complément en période de sécheresse.

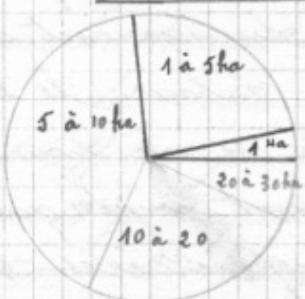
Vie agricole

Structure rurale et utilisation du sol.

Notre commune se rattaché à cette zone de polyculture qui caractérise l'ensemble du Bas Dauphiné. On peut cependant y constater des dominantes. Un examen du plan, et de la matrice cadastrale fait ressortir 1128 parcelles appartenant à 173 propriétaires. cela montre l'extrême morcellement.

Le nombre d'exploitations s'élève à 60 que l'on peut répartir ainsi

1) selon l'étendue



exploitations de 1 hectare	2
" de 1 à 5 ha	14
" de 5 à 10 ha	25
" de 10 à 20 ha	15
" de 20 à 30 ha	4

S'est donc un pays où domine la petite propriété!

2) selon le mode de faire valoir.

Les 60 exploitants sont propriétaires de leur maison et de quelques terres, mais beaucoup possèdent en propre de trop petites propriétés louent des parcelles appartenant à des étrangers à la commune.

Quelques pièces situées sur le pourtour de St. Michel appartiennent et sont exploitées par des habitants de communes voisines. La réciprocité n'est pas aussi importante.

S'est donc le système de la propriété qui domine avec tendance à des fermes nombreuses et de petite étendue.

Le morcellement des terres rend le travail difficile et disperse trop les efforts, en occasionnant des pertes de temps. Pour remédier à ces inconvénients, et au manque de main d'œuvre, je dois noter une intéressante réalisation de quatre propriétaires. Ils se sont groupés et entendent pour

l'achat et l'utilisation de matériel agricole: tracteur avec charrue à 3 socs, barre de fauchouse; déchaumeuse et un pulvériseur à moteur. Un seul sur les quatre aurait peut-être pu s'équiper; mais pour diminuer les frais il a préféré s'entendre avec d'autres propriétaires. Aucun en effet ne pouvait fournir un travail suffisant à un tracteur; d'autre part, de multiples déplacements augmentent les frais de carburant et d'entretien, et les heures perdues sont toujours nombreuses. En se groupant, ils ont ainsi un tracteur qui est occupé une bonne partie de l'année. L'hiver il est utilisé au sciage du bois. Comment s'organisent-ils? Au moment des gros travaux: fenaison, moisson, labour, ils travaillent par quartier. Par exemple si au lieu dit le "Juel" il y a 4 parcelles toutes 4 sont coupées quelque soit leur répartition entre les 4 propriétaires. Tous aident à la récolte. Pour le traitement des arbres fruitiers (lorsque ils le font) ils procèdent de même. Ils pensaient aller plus loin dans leur réalisation; ils voulaient grouper leurs cultures: aussi au lieu de faire chauffer leurs pommes de terre dans leur terraine propre, ils voulaient faire dans une seule terre les pommes de terre nécessaires aux 4 familles. Ils auraient employé le même système pour les autres cultures. "Nous serions même peut-être allés plus loin" m'a dit l'un d'eux, mais la mort prématurée d'un de ces "coopérateurs" risque de compromettre cette heureuse innovation.

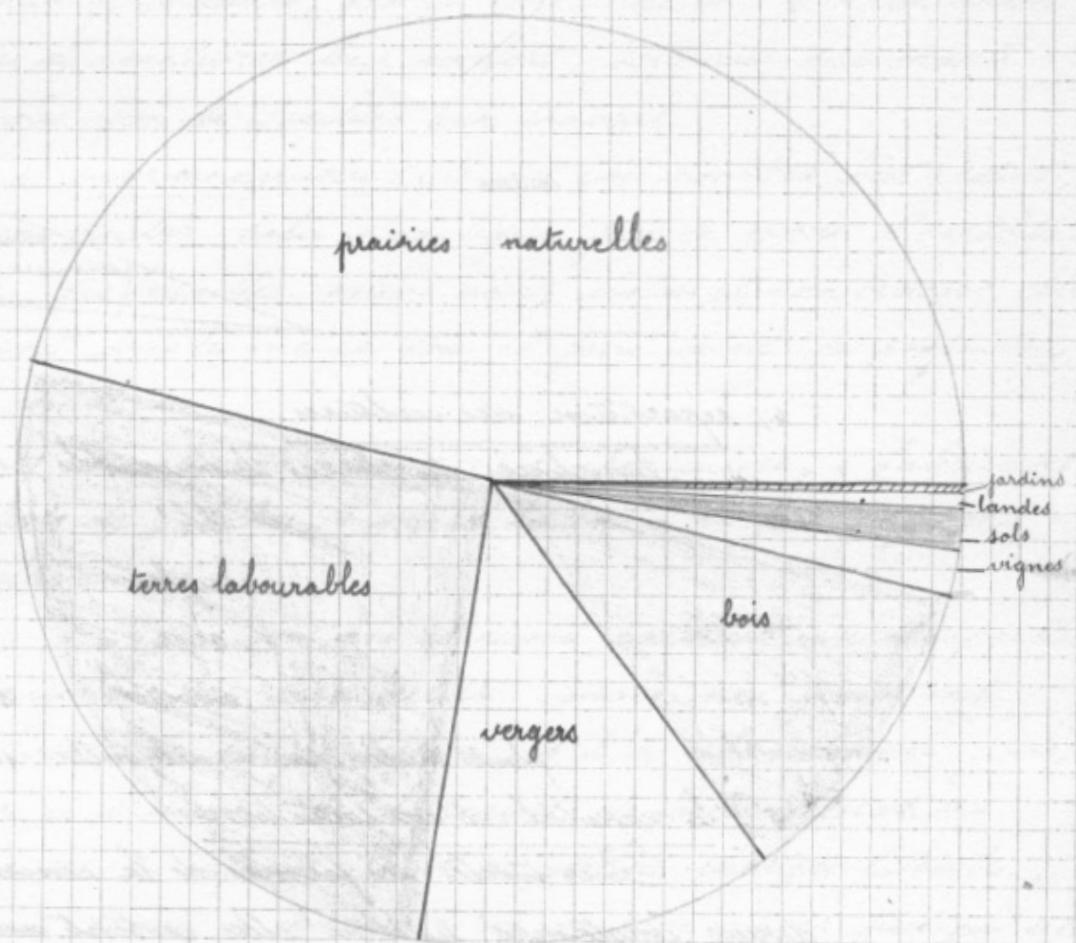
Je précise que ces 4 propriétaires sont ceux qui ont le plus contribué à la fondation de la "Cooperative d'achat et de vente de fruits et légumes"

3) utilisation du sol

Superficie totale	699 ha	12 a 63 ca
prairies naturelles	324 ha	95 a 39 ca
terres labourables	186 ha	67 a 04 ca
vignes	7 ha	1 a 42 ca
landes	96 a	77 ca

bois et forêts 77 ha 02 a 53 ca
 jardins 60 a 46 ca
 sols 9 ha 59 a 77 ca

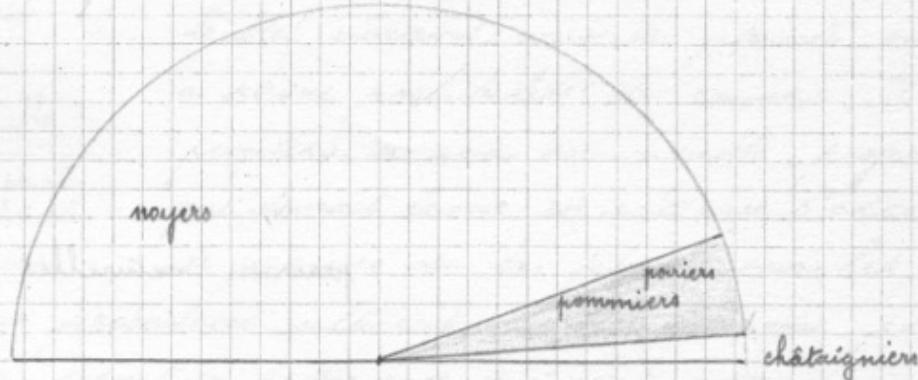
verges	92 ha 38 a 26 ca		catégorie			
			arbres	8 ha 14 a 18	1	
			noyers	58 32 31	2	
				23 ha 01 a 06	3	
			châtaigniers	2 ha 25 a 76 ca	4	



L'examen de cette répartition révèle une forte prédominance des prairies naturelles. celles-ci couvrent toutes les parties libres des sommets et des coteaux trop en pente où les cultures seraient trop difficiles. Ces coteaux craignent bien le sec et ne donnent le plus souvent que de faibles rendements. Les terres labourables viennent au 2^e rang. Mais je précise tout de suite que cette répartition est trompeuse. Ce ne sont pas là des cultures de rapport, et ce ne sont pas elles auxquelles les cultivateurs apportent les plus grands soins et qui ils pratiquent avec le plus d'intérêt. Au contraire, les vergers dont la superficie est bien moins étendue, sont la

vraie production de rapport. Encore faut-il, parmi eux, constater la grosse supériorité des noyers. Beaucoup fournissent un revenu assez régulier et très appréciable, avec des soins fort réduits alors que pommiers et poiriers demanderaient plus d'attention et de travail.

Répartition des espèces fruitières



4: répartition des cultures.

Superficie des terres labourables	186 ha 67 a 04 ca
blé'	52 ha 05 a
sécale	2 ha 10 a
orge	90 a
avoine	14 ha 01 a

plantes sauvages, prairies artificielles 157 ha 71 a 11 ca

5: le capital d'exploitation

Pour toutes les fermes de la commune, installées depuis longtemps puisqu'elles restent aux mêmes familles, le capital est assez élevé mais les propriétaires ne le garantissent pas à sa juste valeur. Un examen de 54 polices d'assurance sur 60 exploitants m'a permis de relever ces indications:

Incendie : valeur assurée	nombre
5. 000. 000.	1
3. 000. 000	4
2. 000. 000	6
1. 500. 000	10
1. 000. 000	11
900. 000	8
au-delà de 800. 000	14

Dans les valeurs ci-dessus il faut comprendre

les bâtiments, le cheptel mort et vif et les récoltes.

6° Participation du travail à la mise en valeur

des exploitants: 60, sont représentés par les cultivateurs dont les conditions de vie se sont nettement améliorées. Ainsi, à la fin de 1947, il n'y avait aucun tracteur à St' Michel. Aujourd'hui il y en a 6 et tous peu à peu.

Depuis une dizaine d'années, 24 sur 30 ont fait des transformations, soit à leur maison d'habitation afin d'améliorer leur confort, soit aux bâtiments agricoles afin de faciliter leur travail.

b) ouvriers agricoles: ils sont en nombre très réduit, trois ou quatre. Cela s'explique par le mode d'exploitation. Les familles restent assez unies et nombreuses, elles vivent sous le même toit et font valoir la propriété en commun.

c) les artisans ruraux: 1 charpentier, 1 fabricant de bois de galoches, 1 marchand à la fois forgeron et cultivateur.

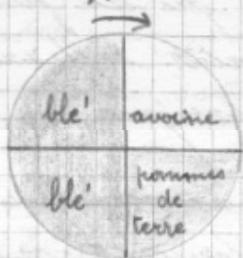
Il y a un an et demi, existait un charpentier menuisier très bien outillé, mais ne pouvant plus vivre de sa profession, il l'a abandonnée pour aller à l'usine où il percevait de fortes allocations pour ses 7 enfants. Il n'a plus de charges fiscales.

Le cas a tendance à se généraliser jusqu'au maréchal forgeron vient de le suivre.

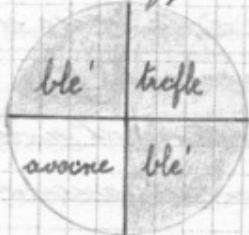
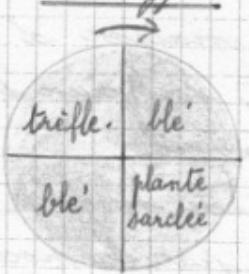
IV Rotations et assoulements

On ne peut pas indiquer une rotation type pour la commune car elles sont nombreuses.

1^{er} type



Si la succession du blé aux herbes de terre est bonne, la suite s'avère mauvaise; il n'est pas normal de cultiver trois années durant des céréales sur la même parcelle. Le sol s'épuise en surface tandis que le sous-sol s'appauvrit par suite des infiltrations. Celles-ci entraînent les éléments fertilisants solubles que le pouvoir absorbant ne peut pas toujours retenir.

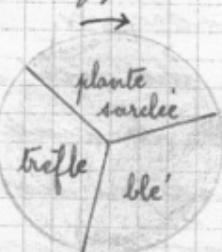
2^e type3^e type

Dans ce second cas nous trouvons encore des céréales 3 années de suite ce qui est abnormal, pour les raisons indiquées précédemment et parce que les terrains de la commune ne sont pas particulièrement favorables à cette culture.

Le blé' venant après la plante sarclée a pleine possibilité de réussir. Il profitera d'un sol meuble, propre et qui devrait tenir en réserve l'excédent de fumure de la plante sarclée. Le meilleur précédent culticinal du blé' comme plante sarclée serait la betterave qui réclame un sol riche et le laisse bien divisor. La poumon de terre laisse un sol trop creux.

Après le blé', le trèfle sera une plante nettoyante et améliorante, elle apportera de l'azote au sol et le blé' qui suivra profitera de cet apport. La présence du trèfle permet au sol de se reposer.

Un défaut à éviter est celui de laisser les prairies artificielles sur trop grand nombre d'années. On assiste à une disparition progressive de la prairie et à une invasion par la végétation spontanée. Le trèfle au lieu d'avoir étouffé les mauvaises herbes et nettoyé le sol n'aura pas atteint le but recherché. Le blé' qui fera suite sera lui aussi envahi et verrà son rendement diminuer.

4^e type5^e type

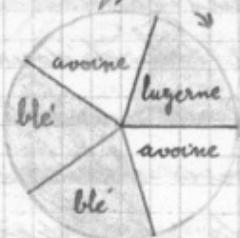
Bonne rotation à condition de labourer assez tôt afin que le trèfle puisse se décomposer et que au fumier soient ajoutés en quantité suffisante potasse et azide phosphorique.

Rotation de 3 années qui met hors d'assoulement les cultures fourragères qui ont tendance à s'établir sur un trop grand nombre d'années.

Comme dans les premier, troisième et

quatrième types, le blé venant après la plante sarclée pourra très bien réussir. Mais la seconde récolte de blé sera beaucoup moins belle car les fumures apportées le sont toujours en quantités insuffisantes. Il serait préférable de le remplacer par une avoine. Ses racines particulièrement abondantes de cette plante, lui permettraient de puiser suffisamment de nourriture pour donner une récolte satisfaisante.

5^e type



Cet assoulement laisse apparaître une culture de céréales 4 ans consécutifs ce qui est une grave erreur. Le sol s'épuise en surface et le sous-sol s'aggrave par suite des infiltrations. Cette erreur est encore aggravée par l'^{mangue} abandonnement total de fumure. Aucune amélioration n'est vraiment possible. C'est un système à abandonner.

III

Les spéculations végétales.

Plantes sarclées

sur Betteraves: un labour d'hiver assure parfois un ameublement suffisant. Il pourrait être grandement amélioré surtout si la betterave vient après une céréale. Un déchaumage nettoierait le sol: quelques propriétaires le pratiquent. De même le labour d'hiver devrait se faire tôt. Cependant le cultivateur ne laisse sa pièce qui au printemps, il obtient une terre creuse avec un fumier qui se décompose mal et a tendance à être paillé. Au printemps le paysan devrait s'attacher à rassoir sa terre en profondeur et à l'amender en surface.

Le fumier toujours bien décomposé devrait être enfoui au labour d'hiver, ce qui est très rarement le cas.

Sur sol acide les cultivateurs apportent des scories de déphosphoration qui, par leur chaux, luttent contre cette acidité. Ce serait d'un bon résultat, si bien qu'ils s'enfonçaient en hiver soit par un levage sur

le labour, ce qui n'est pas le cas) soit au moment du labour. Ces labours sont en effet peu profonds : 20 à 25 cm, ce qui est une erreur car le développement des plantes s'en trouve contrarié.

Les semis s'échelonnent sur une très longue période, et certains sont faits trop tardivement. Cela arrive par exemple certains propriétaires avaient déjà pioché les leurs, alors que d'autres ne les avaient pas encore faits.

Bêlage, bardage s'accompagnent de l'opération du démariage. Celui-ci n'est d'ailleurs jamais total. Au lieu de laisser un plant, on en laisse 2. Le dédoublage sera pratiqué plus tard, quand les plants auront pris un développement suffisant, le moins beau sera arraché et servira à la préparation de la chaudière des forces ou à la nourriture des lapins.

La récolte se fait tard, fin octobre début novembre. La conservation se fait facilement si la cave car la récolte est peu abondante. Les collets et les feuilles sont donnés au bétail. On dit les feuilles basses sont enlevées et données aux bêtes pour compenser le manque d'aliments aquatiques, mais elles manquent pour l'élaboration des sucres : le rendement et la valeur nutritive en sont réduits.

2) Pommes de terre

Les propriétaires ne font cette culture que pour leurs besoins personnels. Si la récolte est supérieure à ce qu'ils espèrent, alors ils en livrent au commerce mais c'est toujours en quantité réduite. Pendant la guerre, ils en avaient cultivé davantage, mais aujourd'hui ils ont à nouveau diminué les superficies ensemencées.

En ce qui concerne la préparation du sol, je fais pour cette culture les mêmes remarques que pour la betterave.

La fumure est aussi insuffisante. Elle consiste en l'apport de fumier enfoui dans de mauvaises conditions et d'un peu d'engrangés chimiques : scories ou superphosphate et, chez quelques propriétaires, chlorure

de potassium.

ce qui laisse le plus à désirer est le choix des semences. Beaucoup de propriétaires tournent trop souvent de les renouveler chaque année. La majorité achète une cinquantaine de kg de semences sélectionnées et complète la plantation avec des tubercules de l'année précédente. cette année par exemple la coopérative a livré au pays 1700 kg de semence, ce qui fait exactement 50 kg par coopérant en supposant qu'ils soient les seuls à en profiter.

Résultats: la levée des plants est très irrégulière, et le rendement payable par année propice et très médiocre les autres années. J'ajoute que ce système a d'autres inconvénients

a) devant leurs champs trop irréguliers, les cultivateurs ont tendance à négliger la lutte contre les maladies et le rendement en est encore diminué! Voici des chiffres assez éloquents. cette année un propriétaire ayant planté en tout 180 kg de tubercules (50 kg de semence sélectionnée et le reste de sa production de l'année 1950) a récolté en tout à peine 400 kg (fourni en presque totalité par les 50 kg de semence sélectionnée)

b) il pousse au choix de variétés à dégénérescence plus lente et résistant mieux aux maladies, comme l'Abboté et l'Achersegen. belles, ci se vendent mal, et c'est pour cette raison que la culture de la pomme de terre a été réduite et consacrée seulement à satisfaire les besoins de la ferme.

Céréales

1) Ble' D'après les types d'assoulement indiqués précédemment le ble' vient après une prairie artificielle ou le plus fréquemment après une plante sarclée.

Dans le 1^{er} cas, le sol ne reçoit aucun fumier organique, ce qui est bien. Il faudrait pratiquer le labour de défonçage assez tôt (août ou septembre), rouler la terre et semer en octobre, mais ce n'est pas le cas et le labour ne se fait que quelques jours.

avant les semaines.

Dans le 2^e cas on effectue toujours un apport de fumier. Cette pratique n'est pas excellente car le fumier apporte des mauvaises herbes, et si il est faible, il donne une terre creuse. C'est une façon de compenser l'absence d'engrais complémentaires dont le prix effraie le cultivateur qui n'aime pas "sortir" de l'argent. Il faut bien se faire à l'idée que toute la fumure doit aller à la plante sarclée. Mais on doit apporter alors au blé des engrains qui lui conviennent, scories dans les terres acides, superphosphate dans les terres calcaires ne pas employer de sulfure qui acidifie encore le sol mais du chlorure, l'engrais qui convient spécialement aux céréales. Il faut donc choisir judicieusement l'engrais et l'employer en dose suffisante; mais ce n'est pas toujours ce qui se pratique. Par exemple en 1950-51 la coopérative a vendu 3 700 kg de chlorure de potassium. Les coopérateurs ont environ entrepris 35 ha de blé, ce qui ferait une moyenne de 105 kg par ha, en supposant que ce chlorure soit uniquement employé pour le blé. Si l'on divise la quantité (bien faible il est vrai) utilisée pour les autres cultures, cette moyenne est encore abaissée.

Ces coopérateurs ont également acheté pour la même période 7700 kg de superphosphate et 15 000 kg de scories. Mais si l'on songe que ces engrains sont utilisés pour les prairies, les plantes sarclées, les vergers comme pour les céréales on voit nettement que leur emploi est très insuffisant à St Michel.

La sème du blé d'hiver, les résultats obtenus étant meilleurs. Le plus répandu est le Mollin rouge. Il craintrait la verve, surtout si l'est cultivé sous des noyers. Aussi les cultivateurs ont-ils cherché des variétés plus résistantes à cet accident. : Meliorin 37, Préparateur Etienne, Inversable. Mais ces blés demandent des sols riches aussi la grosse majorité reste fixée au Mollin. C'est lui qui donne le

meilleur rendement et le plus tôt. Malgré cela la récolte est toujours faible. Ainsi en 1951 le nombre total de quintaux de la commune s'élève à 544 pour une superficie de 52 ha 05, soit 10 q. 45 à l'ha.

Le blé offre aussi l'avantage de pouvoir être semé de nombreuses années sans changer la semence. Il faudrait dans ce cas effectuer sur place une sélection attentive.

Si ces raisons indiquées précédemment : préparation du sol, fumure surtout et sélection, ajouté que les terrains et le climat ne conviennent pas particulièrement à cette céréale, on n'est plus surpris de voir de faibles rendements.

Les travaux d'entretien : herbage et roulage au printemps, pour lutter contre le déchaussement du blé tout en favorisant le tallage sont assez bien effectués.

On pratique l'ébardeillage à la main. La destruction des autres plantes est parfois effectuée à l'aide de désherbants.

La récolte se fait à la fauchaise avec appareil spécial, ou à la faucille. Le blé coupe est lié après que le soleil ait desséché les herbes, puis les gerbes sont mises en meule.

Les battages sont effectués à la batteuse mue par un tracteur ou un moteur électrique. La paille est liée avec une bouteleuse ou presse.

Si l'avoine : elle constitue une culture secondaire qui sert à compléter la nourriture des moutons, des agneaux. Elle est traitée comme telle et trop souvent le cultivateur a tendance à la négliger. Elle est semée à l'automne ou, bien souvent, au printemps car l'hivernement étant très faible elle résiste mal aux gelées d'hiver.
cultures fourragères

1) prairies artificielles : entrent normalement dans la plupart des rotations; on cultive ainsi la luzerne et le trèfle. Tous deux sont semés dans la céréale au printemps et donnent une récolte à l'automne. On voit rarement des travaux d'entretien effectués sur les parcelles. Pourtant un herbage de plus en plus exigeant à mesure que la prairie vieillit, permet d'acer le sol,

de favoriser ainsi le développement des plantes et surtout de lutter contre les mauvaises herbes et graminées qui envahissent ces parcelles et modifient la nature du fourrage.

Trop souvent aussi, le cultivateur fauche ses prairies artificielles trop tard, alors que les feuilles brûlent sont déjà. La fauchaison devrait s'effectuer avant la pleine floraison pour avoir un fourrage plus digestible et plus riche en matière protéinée. Le séchage s'opère sur le sol et l'on enregistre au cours des manipulations la chute de nombreuses feuilles qui constituent la partie nourrissante de la plante.

2) prairies permanentes. L'enayorissement a été spontané mais amélioré par du lotier et du sainfond.

Ces prairies ne reçoivent pas l'entretien qui leur permettrait d'avoir un rendement intéressant et un fourrage de meilleure qualité. Quelques paysans épandent un peu de fumier sur les prairies sèches des flancs de coteau et bien que ce ne soit pas une fumure recommandée il est malgré tout utilisé dans les prairies de ce genre car il permet au sol de constituer une éponge retenant mieux l'eau de pluie. Il serait encore préférable de conserver le fumier pour les terres arables et d'employer sur les prairies le fumier, mais cela suppose la réalisation de fosses, ce qui n'est guère répandu chez nous. Depuis deux ans, quelques cultivateurs emploient des scories, ce qui serait une pratique à généraliser. Aucun ne pratique de passage qui aînerait le sol et favoriseraît la nitrification. Les mousses, les petits graminées forment un tapis serré qui étouffe la végétation. Quelques uns roulent les prairies et détruisent ainsi les taupinières, mais ils ne constituent qu'une faible minorité. Quant à l'éboulement, tout le monde l'ignore, aussi les prés sont-ils parsemés de "roches" poussées à l'emplacement des excavations.

Le fauchage se fait trop tardivement. Le meilleur moment est celui où toutes les plantes sont en fleurs, mais bien souvent des propriétaires attendent que le fourrage soit sec et ce n'est plus alors qu'un aliment grossier fait de cellulose indigeste.

Voici deux réflexions que j'ai entretenues, de cultivateurs auxquels je demandais par curiosité si leurs foins étaient terminés. Nous étions au 15 juillet et voici leurs réponses.

La première « oh! non, mais les bâts sont mûrs. La moisson n'attend pas tant que les foins peuvent attendre »
 La deuxième « Non, mais ça n'a pas beaucoup d'importance; les bâches séchent mais il y a de la petite herbe qui repousse par dedans ».

Cette fauchaison tardive a comme autre inconvénient la multiplication des mauvaises plantes, les chenopées surtout, dont certaines prairies sont abondamment fourrées.

Le foinage est loin d'être pratiqué dans de bonnes conditions. Cette année par exemple, où les conditions atmosphériques étaient cependant défavorables, on négligeait d'éarter les andains ce qui aurait pourtant assuré un séchage plus rapide. D'autre part, le paysan a tendance à rentrer le foin trop sec et poussiéreux, il se brise, perd ses feuilles et ses fleurs (quand elles y sont encore) et sa valeur nutritive en est encore diminuée. De plus, il arrive par saison humide comme cette année, que du foin bon à être rentré, se soit mouillé, obligeant ainsi à des manipulations toujours nuisibles à sa qualité. Bien souvent, il aurait pu être engrangé et salé!

En conclusion, on peut dire que le rendement en quantité et en qualité pourrait être augmenté.

a) par l'emploi de fourrures plus-abondantes et mieux appropriées

b) par des soins beaucoup plus nombreux:
 pessage, roulage, ébouage,

c) par des fauchages plus-précoces, plus-rapides et par un engrangement assuré dans de meilleures conditions.

La vigne recouvre une étendue assez faible, aucun plant de qualité, la maturité est difficile en raison de l'altitude et des brouillards d'automne. Le plant "Bacco" donne une production abondante et un vin alcoolisé mais de mauvaise conservation. Le reste des plants est de valeur très médiocre et fournit un vin

accide. C'est une culture qui ne doit pas se développer.

IV Productions fruitières

Le noyer

C'est pour notre région un arbre de rapport.

Il n'est pas exigeant du point de vue de la nature du sol et il occupe les flancs des collines, mais détruit les fonds des combes au sol trop humide.

Quatre variétés sont cultivées à St Michel : la Chaberte, la Parisienne, la Mayette et la Tranquette. Ces deux dernières sont les plus répandues. La Mayette au bourgeonnement assez tardif ne craint pas les gelées printanières. Mais il lui faut des sols profonds et fertiles, aussi l'abandonne-t-on au profit de la Tranquette qui produit davantage. Nos printemps froids assurent à ces noyers greffés une montée de sève assez lente aussi ne souffrent-ils pas trop des gelées tardives. Depuis 1945, je m'en suis vu que deux fortes gelées ayant arrêté la récolte : celle du 1^{er} mai 1945 qui avait affecté toute notre région, y compris les pays d'altitude plus basse et le Bas Dauphiné avec la région lyonnaise, et celle du 14 mai 1949. Les autres années, la récolte a subi des fluctuations mais dans l'ensemble la moyenne a été assez bonne.

La production maximum que l'on peut atteindre par très bonne année est de 150 litres par arbre. Mais en se basant sur 3 ans il faut compter sur une récolte moyenne de 70 litres par arbre et par année. Ce rendement pourrait, me semble-t-il, dans l'ensemble, être relevé.

A peu près des soins culturaux plus réguliers.

Les fumures.

1^{er} cas : il existe de véritables propriétaires qui le propriétaire labour et fourre, et sous lesquelles il ne pratique aucune culture. Dans ce cas, le fermier est apporté de façon assez régulière et enfoncé au printemps, accompagné parfois de scories et de chlorure. Mais ces engrangés, surtout les 2 derniers, sont utilisés en dose insuffisante.

2^e cas Sous des plantations en ligne ou culture parfois le sol. On y fait des céréales (orge, blé) ou des plantes sarclées. Dans ce cas la fumure est à peu près suffisante pour la plante cultivée; le noyer n'en retire aucun profit. Résultat: la céréale ou la plante sarclée ne donne pas de bons rendements et le noyer lui-même souffre des cultures qui dessèchent la terre.

3^e cas Enfin les noyers que l'on trouve dans la prairies reçoivent peu ou pas de fumures.

si, les façons culturales

plantations du 1^e cas: Elles sont l'objet de soins spéciaux: labour de printemps, un binage d'été pour que la terre reste souple en surface et qu'il n'y ait pas de mauvaises herbes, enfin labour et roulage d'automne afin de nettoyer le terrain pour faciliter le ramassage.

plantations du 2^e cas: Elles reçoivent les mêmes soins que la culture pratiquée sous leur ombrage.

plantations du 3^e cas: Elles ne sont l'objet d'aucun soin.
B) par une lutte plus efficace contre les maladies et les insectes.

Encore les propriétaires n'ont-ils pas trop à se plaindre: sur ce point, leurs plantations sont assez épargnées. Ainsi en 1948, il y avait eu une forte attaque de cochenilles mais elles ont bien voulu disparaître sans l'intervention de l'homme.

si, maladies

a) la plus fréquente est l'anthracnose. Ses feuilles portent des taches brunes, tombent tôt et les arbres s'affaissent. Aucun traitement n'est pratiqué.

b) le pourrieux se rencontre quelques fois. Dans ce cas, les arbres atteints sont délaissés et la plaie badigeonnée au sulfate de cuivre. Mais les arbres saisis au voisinage des malades ne sont pas protégés.

c) insectes Quant au plus redoutable ennemi du fruit: le barpocapse il a pu jusqu'à maintenant travailler et multiplier en toute tranquillité.

Quelques rares propriétaires: deux dans toute la commune ont utilisé du sulfate de cuivre contre les mouettes.

Les pulvérisations que cela nécessiterait ces grandeurs ne peuvent se faire qu'avec des appareils à forte pression dont la pompe est actionnée par un moteur. Leur prix étant très élevé, les cultivateurs auraient intérêt à se grouper en vue de cet achat.

La récolte s'effectue dans de bonnes conditions. Les sols sont presque toujours propres. Si un laboureur n'a pas fait ou a au moins fauché les mauvaises herbes quelques jours seulement avant la cueillette. Les noix sont ramassées tous les jours. Presque dans toutes les exploitations on secoue les noyers et le ramassage est effectué immédiatement. Les noix n'ont donc pas le temps de moisir et de se tacher. Pour que ce travail soit effectué rapidement, on a tendance, depuis 2 ans, à prendre du personnel temporaire venant des villes, mais il faudrait que ces ouvriers assurent uniquement le ramassage et que les propriétaires s'occupent eux-mêmes du gaulage. Des employés venus de l'extérieur et auquel on confie souvent le gaulage, ignorent que ce sont les jeunes pousses qui porteront des fruits l'année suivante. Ils gaulent sans précaution et abîment les arbres.

À la maison, les noix sont ensuite lavées, triées, soufflées et étalées sur des claies en couches minces et remuées de temps à autre pour éviter qu'elles ne s'échauffent. Les plus solides, les tachées, les petites sont utilisées pour la fabrication de l'huile du ménage. La vente. Elle se fait en majorité à la récolte, à l'heure-livre et bien plus rarement au poids. Les noix sont enlevées par des courtiers de la région: S. Etienne de J. Givry, Virey, ou pour 35 exploitants sur 60, livrées à une coopérative (voir étude préalable sur la coopérative). Si il y a trente dnoix fraîches, les cultivateurs "mondent" ce qu'ils ne peuvent écouler, trient les cerneaux et les vendent.

Conclusion: Bien que ce soit la culture la plus soignée elle pourrait encore se faire mieux et les agriculteurs en tireraient plus de profit.

Le Pommier. C'est après le noyer la production fruitière la plus importante. Pour son étude il convient de distinguer

1) les pommiers de plein vent. En ce qui les concerne je fais les mêmes remarques que pour les noyers de prairie. La fumure est insuffisante, les façons culturales y sont nulles et les traitements sont réduits. Aucun traitement de printemps ou d'été n'est pratiqué; car on ne pourrait utiliser les pâturages pour le bétail. Quant aux traitements d'hiver, ils sont négligés sur les formes naives, c'est dire que les pleins-vent ne sont pas davantage favorisés.

Pourtant en 1950, 10 propriétaires ont fait des pulvérisations d'huile blanche et huile d'anthracine. C'est un gros progrès et il se peut que ce procédé s'étende; c'est d'ailleurs fort souhaitable.

Comme variétés, les principales sont: la pomme fer, la Belle de Boskoop, la Recette des Flonches, et une variété locale: la recette de St. Michel.

2) les pommiers naîves qui en général sont mieux soignés. Ils reçoivent régulièrement à tous les moments du fumier et quelques engrangements chimiques: des scories en particulier. Si il est bon d'enfouir du fumier pour des arbres en formation, il serait préférable par la suite de ne l'employer que tous les deux ans par exemple et d'accroître l'apport d'engrais phosphatés et potassiques. Il serait d'autant plus souhaitable de pratiquer ainsi qu'aucune fumure, hormis le fumier, n'est apportée au moment de la plantation. Mais le propriétaire trouve les engrangements trop chers.

Les formes naïves sont également mieux traitées contre les maladies ou les insectes. Les deux ennemis les plus redoutables sont d'une part un insecte: le carpocapse qui compromet la production en quantité et surtout en qualité; d'autre part un champignon: la bactérie qui cause la chute de beaucoup de fruits, la formation de crevasses accompagnées de taches noirâtres; feuilles et rameaux sont

même parfois attisées. Cette année, par exemple, l'attaque a été très violente et bien des récoltes ont été dépréciées; les traitements n'ayant pas été effectués en nombre suffisants. Le cultivateur a tendance à croire que un ou deux traitements suffisent.

Cette année un propriétaire n'ayant rien fait sur une de ses plantations a vu la récolte de celle-ci diminuer de $\frac{2}{3}$ soit une perte d'environ 30.000 f.

Quant aux autres maladies ou parasites, que ce soit sur les formes hautes ou basses, on s'en désintéresse soit par négligence pour certaines, soit par manque de connaissance et de moyens de lutte, pour les autres. Sans que ce soit général, j'ai pu remarquer sur certains arbres de pleins vents de nombreuses et belles grappes de qui, des mousses, des polypores, des chenilles hyponomeute surtout, et des puces. Cependant dans ces 2 derniers cas si les attaques sont par trop importantes on coupe les extrémités atteintes et on les brûle. cela pour les pleins vent. Un traitement arsenical ou au P.D.T. pour les premiers et nicotine pour les seconds convient mieux. C'est ce qui se fait parfois sur les formes basses.

La production est très variable et les conditions atmosphériques ont des répercussions bien plus fréquentes que sur les moyens. Ainsi la Coopérative de St. Hubert a vendu en 1950-51, 70 tonnes de pommes; l'année 1951-52 va certainement voir ce chiffre largement dépassé puisqu'au 20 octobre 40 tonnes ont déjà été livrées contre 15 environ en 1950-51. Une variété très cultivée à St. Hubert "la pomme fer" a une floraison très delicate. L'arbre ne se féconde pas de lui-même, il est nécessaire d'intercaler dans ses plantations d'autres variétés dont la floraison coïncide avec la sienne.

La récolte s'effectue dans de bonnes conditions: tous les fruits de consommation sont ramassés à la main, triés et livrés aux courtiers ou à la "Coopérative"

Pour les variétés tardives et de bonnes conservations le paysan attend pour les vendre les mois d'hiver où le prix en général est beaucoup plus intéressant. En résumé, les fermiers pourraient donner une production plus belle, en qualité surtout par des soins plus nombreux.

Speculations animales

Spécies exploitées

Bovins

boeufs de travail	19	/ un propriétaire fait travailler un boeuf sans vache,
vaches laitières	168	getasses 65
vaches de travail	39	taureau 8 / dont 4 taureilles,
		11
<u>Chèvres</u>	41.	
<u>Porcs</u>	147.	
<u>Moutons</u>	37 (dont un troupeau de 17)	

Exploitation de chaque espèce

1) Bovins Le cheptel est très varié mais il se confond dans la même médiocrité. Généralement les produits proviennent tous de sujets locaux fécondés par des taureaux nés du hasard. Aucune sélection ne vient améliorer la race et on se confine dans un élevage peu productif tant au point de vue laitier qu'au point de vue production de viande. Les sujets existant sont de races très variées. On en trouve se rapprochant de la race du Villedieu de Lons, de la race Hollandaise et en plus grand nombre de la race Abondance. celle-ci semble prendre plus d'extension puisque deux propriétaires en ont des troupeaux homogènes. Ils les ont constitués en allant directement en Savoie mais accompagnés de négociants en bestiaux que les ont conduits dans des étables de leur choix. Il aurait été préférable pour eux de s'adresser directement aux Services agricoles qui leur auraient donné des renseignements intéressants et indiqué des maisons de confiance. Deux cultivateurs ont également adopté la barre de l'Isère à l'état pur. Pour cette race un

"Syndicat de défense de la race barine", a été créé en accord avec des propriétaires de communes voisines. Il faudrait que il en soit en soi de même pour l'abondance. Les cultivateurs obtiennent en comparaison de leurs compatriotes d'assez bons résultats. Pour la race locale il faut compter sur une moyenne de 1400 à 1500L.

Un meilleur rendement pourrait être obtenu

a) par une amélioration de la race : Il faudrait ou renouveler le cheptel, ou l'améliorer progressivement par l'adoption de taureau Abondance de race pure et peu à peu par sélection. Dans ce domaine, l'insémination artificielle assurerait aussi d'heureux effets. Elle commence d'ailleurs à s'implanter.

b) par une meilleure alimentation. Combien de fois la ration se résume-t-elle à quelques fourchettes d'un foie où dominent marguerites, coquilles, rhubarbes, mélangées à des graines recolties trop tard ! Courtaux, farines, soud, grains devraient trouver une place suffisante dans l'alimentation, mais ce n'est malheureusement pas souvent le cas.

c) bœufs : elles s'ajoutent normalement aux troupeaux de vaches ; elles aussi sont un "produit mûr" qui assure l'alimentation en fromages préparés à la ferme. Leur nombre est en régression.

d) Poules : chaque ferme a sa basse-cour dont s'occupe spécialement la fermière, les poules vivent en liberté et on leur donne un complément de grain dans la journée et le matin une pâtes à base de son, et pommes de terre. Depuis ces dernières années, un effort de sélection a été tenté et dans quelques maisons on a tendance à ne conserver qu'une race : Sussex, Bresse ou Rhode-Island. Mais il n'est pas rare de trouver des poules de 6 ou 5 ans qui ne produisent plus ou très peu et que l'on continue à conserver.

Les poules sont à supprimer et seul un bagage sévère et régulier permettrait d'éliminer tous les sujets ayant 2 années de ponte.

Etat sanitaire du bétail

L'hygiène générale est nettement défectueuse ; écuries et étables sont des locaux sombres, bas, humides, avec une fenêtre étroite ou même sans issue autre que la porte d'entrée. Le fumier en couche épaisse dégage des produits ammoniacaux qui empoisonnent l'air. Le bétail manque d'air, souffre de l'humidité et en été de la chaleur excessive.

Malgré ces étables défectueuses, l'état sanitaire est bon car le bétail reste assez longtemps aux pâtures. Conclusion : dans le domaine des installations animales beaucoup de cultivateurs semblent encore ignorer la marche du progrès et négligent leur intérêt.

IV Besoins et approvisionnement des exploitations en matières premières.

Amendements La majeure partie de l'agriculture de la commune aurait besoin, pour tirer un égal parti des terres de chancier fréquemment, tous les 2, 3 ou 4 ans. La chaux serait la base même d'une amélioration réelle et sûre en résultat. Mais cet amendement revient trop cher aussi n'est-il à peu près pas pratique !

Engrais organiques et chimiques.

1) fumier : Il est produit en quantité à peu près suffisante, mais de valeur très variable suivant les exploitations : 50% le mettent dans les cours en tas assez soignés 30% ont des plates formes et ciment sur lesquelles il est jeté de l'étable par une ouverture aménagée à cette intention. Dans ce cas il se présente en un tas informe ; 15% ont des fumieries avec fosse à purin dont 3 ou 4 seulement sont abritées. Le fumier est lave par les pluies, séché par le vent et le soleil perdant ainsi une partie de sa valeur fertilisante.

2) engrais chimiques : J'ai déjà fait remarquer à propos des cultures que leur utilisation est nettement insuffisante

Les plus employés sont les sacs, le superphosphate et le chlorure de potassium.

Les cultivateurs s'approvisionnent soit à leur coopérative, soit chez un commerçant de St-Etienne.

VII Transformation et écoulement des produits des exploitations

Produits vendus sans transformation.

1) Origine végétale

a) blé: vendu au moulin local qui le transforme et le revend aux boulanger. Cette quantité est très faible, la petite récolte de chaque exploitation étant réservée à la consommation familiale.

b) pommes de terre: vendues en petite quantité à la coopérative ou à des grossistes

c) noix, pommes: sont livrées à la coopérative qui se charge de la vente ou à des courtiers.

2) Origine animale

a) le lait: ramassage par laiterie de Vacarme

b) œufs fraîches: vendus aux coquilliers.

c) veaux-bovins: vendus aux bouchers de la région ou à un "magasin non" de St-Etienne qui les expédie à Roivres ou à Grenoble.

Produits vendus après transformation

1) Origine végétale

a) bois: noyers achetés par des négociants en bois de Roivres ou de Grenoble, ou par un artisan du pays qui fabrique des bois de galoches.

b) bois de taillis: vendus pour la fabrication d'échelles.

c) origine animale: fromages de chèvres et de vache, beurre, sont vendus à des coquilliers.

VIII Résultats économiques

Aucune comptabilité n'est tenue à la ferme.

Un seul souci semble guider les cultivateurs : faire rentrer le plus d'argent possible et ne le laisser sortir que par un moyen.

Cependant, à la lumière des résultats acquis par

les cultivateurs, les noix, les pommes sont des récoltes qui laissent le plus de bénéfice. Si l'élevage était mieux organisé et surtout amélioré en même temps que les prairies seraient rénovées, le cultivateur trouverait dans la vente des produits laitiers et des bêtes bien en viande des ressources nombreuses et nettement accrues.

La vie sociale au village.

La vie individuelle et familière. Dans les familles la tâche est normalement répartie entre tous les membres.

1) la femme : assure le "service" intérieur, les travaux de la maison : entretien, cuisine. Elle s'occupe de la basse-cour : poules canards, lapins. Ses revenus de cette occupation permettent à la famille de se nourrir en partie. En période de gros travaux elle participe aux fermeaux, aux moissons et surtout au ramassage du bois.

2) le fermier et les grands enfants assurent tous les gros travaux.

3) les enfants et les grands-parents mènent et surveillent le bétail "en chapeau", mais de plus en plus se multiplient les pères avec palissade ou clôture électrique ; cette main-d'œuvre est libérée et s'occupe de travaux à la ferme : ramassage de l'herbe pour les lapins, distribution de rations aux bêtes.

Le travail est donc bien divisé et chacun assure avec conscience sa part à l'œuvre commune.

Les cultivateurs vivent des produits de la ferme : le pain que l'on donne à faire à façon au boulanger, les pommes de terre qui se retrouvent chaque jour dans la soupe ou dans un plat à midi, le porc que l'on tue du saloir, les châtaignes pourriture d'hiver que l'on mange avec du lait, la viande bien souvent fournie par la basse-cour.

Le repos du dimanche est observé même en période de gros travaux. C'est pendant l'hiver que les longues veillées conduisent les voisins les uns chez les autres. Une habitude qui se conserve est celle des "mondeées", au cours desquelles on tire les cerneaux destinés à la fabrication de l'huile. Ces mondeées sont l'occasion de joyeuses réunions et se terminent par une collation.

Le cultivateur cède en général sa ferme à l'aîné de ses fils. Les autres enfants restent à la maison, et vont faire quelques journées d'excôté et d'autre. A l'âge de fonder un foyer, leur situation devient alors difficile. Ils ne peuvent s'établir que tard, lorsque des décess ont amené des changements dans les familles et c'est pour cette raison qu'il y a beaucoup de célibataires. Dans un bon nombre de maisons, il y a un oncle ou bien plus souvent une tante qui aide aux travaux du ménage et de la ferme. Quelques-uns cependant vont s'établir ailleurs ou chercher une situation à la ville.

Life collective

Un syndicat agricole groupe une forte majorité des cultivateurs, mais depuis la fondation de la coopérative, son activité se limite au paiement des cotisations et à son affiliation à la C.G.A. en vue de la défense des intérêts paysans.

Il existe une coopérative d'achat et de vente de fruits et légumes. (voir étude spéciale)

Améliorations intéressant la collectivité.

Tous les habitants s'intéressent à la réfection de leurs chemins et en particulier au cylindrage et au goudronnage du chemin principal donnant accès à la route conduisant au chef-lieu de canton.

Conclusion

Saint-Michel-de-Saint-Geoirs se présente donc comme une commune à l'évolution assez lente. On a trop tendance à conserver les vieilles habitudes et l'on ne s'oriente pas franchement vers des pratiques nouvelles et plus rémunératrices. Ce sont les jeunes qui il faut atteindre et persuader; c'est par eux que les modifications doivent pénétrer dans les fermes. Enfin tous les cultivateurs devraient se grouper encore plus non seulement pour acheter

au verrou leurs marchandises, mais aussi pour organiser leur travail. Leur coopérative de vente et d'achat devrait leur fournir l'occasion d'acheter du matériel en commun, et d'organiser rationnellement la défense des végétaux. Mais ce changement ne peut se faire d'une façon brutale, il s'accompagne d'hésitation, de crainte. L'immobilité a été rompu, il suffit d'enterrer et d'accélérer la marche.

La Coopérative

d'achat et de vente de fruits et légumes

Il existe à St Michel de St Geois depuis 1947 une "Coopérative d'achat et de vente de fruits et légumes"

I L'organisme de vente

Comment est né cet organisme

L'idée a pris naissance pendant la dernière guerre, au moment des impositions. En effet, à cette époque, chaque courtier ou commerçant avait son rayon d'action qui lui était propre et où il était à peu près le maître. Comme il n'y avait pas de concurrence, il faisait son prix contre lequel les propriétaires n'avaient le plus souvent qu'à s'incliner, ou tout au moins contre lequel ils ne pouvaient obtenir que de faibles augmentations. De plus, les propriétaires ont supporté de lourdes impositions qui atteignaient presque la totalité de leur récolte. Or, ces impositions, ont-ils appris, étaient faites par les ramasseurs qui, eux, ne fournissaient au Ravitaillement Général que les quantités cueillies (en qualités médiocres) et conservaient le surplus (constitué naturellement par les plus belles qualités) qui ils écoulaient, disons au marché parallèle, mais à des prix plus rémunérateurs. Certains propriétaires ont alors pensé qu'en assurant eux-mêmes le choix de leurs fruits, et la vente directe aux consommateurs ou à de gros revendeurs ils en tireraient un meilleur profit parce qu'ils ne seraient pas aussi

facilement "roulés", et parce que ils représenteraient des intermédiaires.

En 1947, cette idée avait pris forme et la fondation de la coopérative était décidée. Un premier capital de 50.000 f. a été souscrit en parts de 100 f. Sur les 60 exploitants de la commune, 37 ont pris des parts assurant ainsi un bon départ à la coopérative. Les locaux loués se sont avérés assez rapidement insuffisants. Les coopérateurs ont alors demandé au Génie rural leur inscription sur un programme d'investissement et en 1949, un crédit de 2 millions^f leur était attribué, par l'intermédiaire de la caisse de crédit agricole, ce qui leur permit la construction d'un bâtiment à St Michel de St Georges, siège social de la dite coopérative. Ils ont enfin perçu 1, puis 2 millions; avec cet argent ils ont achevé les travaux à St Michel et installé des dépôts à St Etienne de St Georges et à Ferre-Vergot.

Par de nouvelles parts, le capital a été progressivement augmenté et il atteint actuellement le montant de 1.500.000 francs.

Sorties
La plus grosse activité consiste en la vente de fruits: poires, pommes, noix, et sur une échelle réduite: les légumes.

Noix: pour cette récolte la livraison se fait presque toute à la coopérative de Cullins.

En 1950, la quantité livrée a été d'environ 3000 hectolitres, plus 1500 kg de cerneaux.

En début de saison, la coopérative expédie parfois directement sur les marchés quelques noix fraîches. Cette saison par exemple des "ballotins" ont été envoyés sur le marché de St Etienne, Lain, Pommes et poires

Il faut distinguer trois modes de vente

1) vente à prix ferme sans présentation, par lot et sur place.

L'acheteur vient voir la marchandise et si le marché est couvert, il l'entraîne lui-même. C'est le mode de vente le plus sûr et qui occasionne le moins de frais.

2) vente à prix ferme, mais par livraison à domicile

La coopérative en effet dispose de 2 camions et d'une camionnette destinés à cet usage ainsi qu'au ramassage.

3) vente à la commission, avec facturation d'un prix minimum. cette année par exemple des affaires ont été faites avec des commissaires de St-Etienne. La livraison est assurée par camion.

Ce mode de vente est le plus fréquent, bien qu'il ne soit pas le plus recherché.

Les débouchés sont variables selon les demandes des marchés. En 1950, toute la récolte de pomme fer a été prise par un courtier lyonnais pour l'expédition en Afrique du Nord.

Tous ces fruits sont livrés suivant la variété et la qualité, soit en cageot et en vrac, soit avec présentation sur plateau pour les belles variétés.

Belle de Boskoop. Delicious. National, en pommes

Williams, Bergerac en poires

cette mise en plateau est effectuée par du personnel temporaire trouvé dans le pays.

Les quantités livrées sont variables et dépendent des années. En 1950 le total des pommes atteint 70 tonnes. En 1951 40 tonnes ont été livrées à la date du 20 octobre contre 15 environ l'année dernière à la même époque, ce qui laisse présumer une récolte et des expéditions bien plus abondantes pour les deux mois à venir. Autres fruits et légumes:

L'activité est très réduite. Seule l'année

1947 a vu une livraison de 70 tonnes de poussins de terre mais depuis il ne se manipule plus que quelques milliers de kilos.

Pommes, châtaignes, courges ne sont qu'une activité secondaire.

fonctionnement

Les coopérateurs sont assez disciplinés et ont convenu qu'ils ne devaient livrer que des produits de bonne qualité et de confiance. En général, la réception de la marchandise ne réserve pas de grosse surprise. Tout à fait au début, quelques propriétaires avaient eu là l'occasion de faire "filer" toutes leurs marchandises bonnes ou mauvaises. Ainsi le chiffre actuel des adhérents, 35, permet de connaître le nombre de propriétaires qui se sont ou vont être éliminés.

Des difficultés viennent de l'écoulement des produits, mais c'est là un problème très vaste, on a dit avec juste raison son président : c'est une question d'entente entre les coopératives et les sociétés privées, pour la répartition des marchés. Cette étude déborde le cadre local et mérite certainement un examen très sérieux sur le plan national et peut-être international.

IV L'organisme d'achat

A côté de la coopérative de vente créée la première, existe la coopérative d'approvisionnement. Au moment de la pénurie de farine et d'aliments pour le bétail, les mêmes coopérateurs ont pressé que cet organisme leur permettrait d'obtenir plus facilement des quantités plus abondantes de produits rares et dont ils avaient pourtant besoin.

Cette coopérative assure l'approvisionnement

i) en engrangis de toute nature

Pour l'année 1950-51 par exemple elle

Activités

livre': en superphosphate 7.700kg.
 en scories 10.000kg.
 en chlorure de potassium 3700kg.
 en chaux 1900.

ces chiffres m'ont permis de faire des remarques intéressantes sur l'emploi des engrangés et sur les amendements à S. Michel.

2) en aliments pour le bétail: cours pour la période 50-51 on relève des livraisons de farine d'orge, de farine de maïs, de "catalincent", de tourteaux d'arachides; le tout en quantité très faible -

3) en semence de pommes de terre.

En 1951 il s'est acheté des Bintje 600 kg, des Rondines, Solanaon, Beauvais, fin de siècle.

4) en produits de lutte contre les maladies.

arséniate de plomb et de chaux. Soufre, sulfate de cuivre, zinc, bouillie sulfocalcique. Wolk.

Bouillie Michel Perret

5) en produits variés et de toutes natures:

quincaillerie: sulfatuse, soupeuse, eau caustiques, ...

tuyau. courroies. habillement: chaussures. bottes. Les coopératives arrivent à s'y servir parce qu'ils y trouvent des produits à meilleur marché que dans le commerce parce que c'est "leur" organisme et ils s'y sont attaché!

Conclusion.

Cette œuvre est-elle achevée? Certainement pas.

Il faudrait pousser plus loin ce sens de l'union. Il serait souhaitable, dans l'intérêt de tous, d'atteindre des buts plus étendus comme la réalisation de traitements en commun, la transformation des fruits.

Le dernier avait été effleuré mais sa réalisation ne semble pas devoir se faire pour l'instant.

La zone de ramassage n'est pas assez étendue pour fournir les quantités nécessaires à la transformation et à l'amortissement des frais d'installation. Malgré

cela, ces 85 coopérateurs, et surtout leurs dirigeants, parce que là, comme en toute chose, il a suffi de quelques hommes actifs et ayant la "foi" en leur œuvre, ont compris la nécessité de l'entente.

Ils se sont solidarisés dans leur pays, ils ont également contracté deux affiliations, une pour chaque organisme, à l'Union nationale des coopératives. Une étape est déjà franchie, d'autres suivront peut-être; n'y a-t-il pas que "le premier pas qui coûte".